

LE JOURNAL DE SAINTE-MARIE DE RÉ

EDITO

Chères maritaises, Chers maritais,

Mon engagement reste intact, comme au premier jour, pour assurer la qualité de nos services, pour soutenir une vie associative riche, pour améliorer le cadre de vie en protégeant nos espaces naturels et notre patrimoine, en construisant à ce jour près de 100 logements pour maintenir la vie à l'année, en rendant notre village beau et agréable à vivre par la réalisation de travaux d'amélioration constants.

Récemment, le compte administratif 2024, l'affectation du résultat, le budget primitif 2025 ont été votés à l'unanimité du Conseil Municipal. Oui, les finances communales se portent bien et nous pouvons envisager l'avenir avec sérénité si la vigilance budgétaire, menée depuis 18 ans par ma première adjointe, Isabelle Ronté, perdure... Tout cela en maintenant un taux d'imposition sans augmentation depuis de nombreuses années, et encore en 2025, malgré l'augmentation par l'Etat des bases d'imposition. Quant à notre endettement, il est à un niveau plus que raisonnable.

C'est donc plein d'espoir et de confiance que je poursuivrai ma mission pendant les 9 mois à venir, en comptant aussi sur mes collègues, élus de la Majorité, pour maintenir leur même engagement jusqu'à la fin de ce mandat.

2025 n'est pas seulement une année de transition mais une année de projets et de concrétisations : la restauration de l'Eglise de la place Eudes d'Aquitaine devrait être quasiment achevée, le permis d'aménager de la place délivré, la désimperméabilisation de la cour des écoles maternelles et élémentaires, l'extension du gymnase, les travaux de voirie importants, l'aménagement du spot des Grenettes en cours de finalisation, entre autres...

Une nouvelle fois, je salue le travail remarquable des agents communaux. Sans leur implication, il serait difficile de mener à bien les projets des élus et les tâches quotidiennes municipales.

Cet été sera, une fois de plus, riche d'évènements traditionnels incontournables, d'animations culturelles, environnementales, festives et feront vivre Sainte Marie dans un élan partagé et positif.

Soyez heureux ! Bel été !



Au plaisir de vous retrouver !
Gisèle Vergnon,
Maire de Sainte Marie de Ré

FOCUS

NOS COURS D'ÉCOLES : TOURNONS LA PAGE DU BITUME

Projet de re-végétalisation et de désimperméabilisation de la cour du groupe scolaire Louis Gaucher de Sainte Marie de Ré.

Ce projet a été lancé dès le mois d'avril, par une première réunion, pour cerner les attentes de la commune et des enfants, ainsi qu'une présentation de l'équipe intervenante composée de Oscar Landais, paysagiste concepteur, et de la société Atelier Ribines, Architecte.



Une première phase de diagnostic a eu lieu du 4 au 13 juin dernier avec l'équipe projet.

Tous les intervenants du groupe scolaire, Services Techniques, ATSEM, professeurs, bénévoles du Petit Clos ainsi que les Ecogardes, ont pu s'exprimer sur leur vision de l'aménagement de la nouvelle cour.

Un travail très important a été effectué avec les enfants de l'ensemble des classes, de la maternelle à l'élémentaire.

Ils ont pu donner libre cours à leur imagination (très foisonnante !!!) au travers d'ateliers participatifs. Ils ont réalisé des maquettes, des schémas, des dessins et ainsi déterminé leurs idées et la faisabilité de celles-ci.

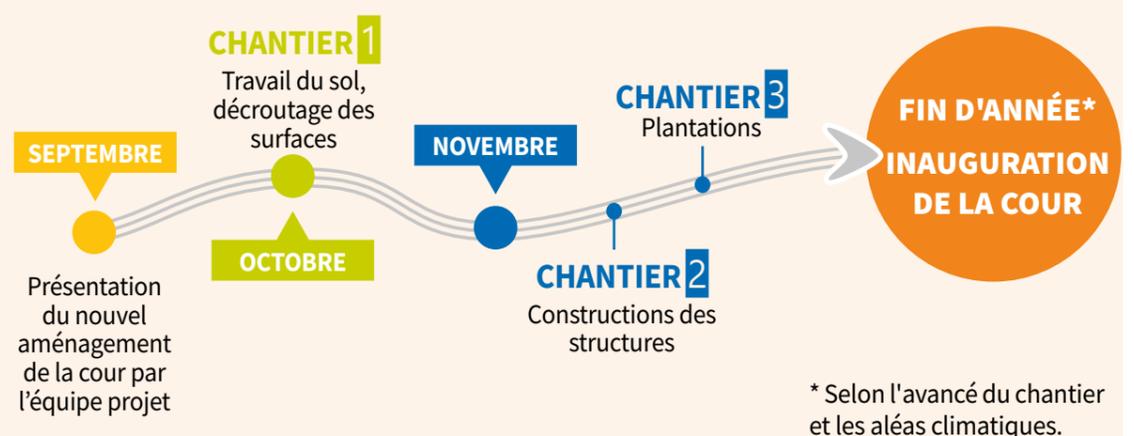
En voici quelques-unes : Zone tranquille, plus d'ombre pour réduire la chaleur de la cour, chemin de sensations, espace gym et spectacle, mur d'escalade, abri pour les animaux, mare, cabanes, plantes comestibles, amphithéâtre de rondins, bancs, etc. Il y a même eu l'idée d'une piscine !!!

Les objectifs qu'ils ont défini visaient à réduire la chaleur de la cour, à mieux vivre ensemble, à créer des supports ludiques, à favoriser la biodiversité et à utiliser des matériaux naturels.

Félicitations à eux pour ce travail et pour leur implication très créative. La cour est leur domaine et il était primordial, pour la municipalité, qu'ils soient les acteurs de sa transformation. Ils ont pris leur rôle très au sérieux.

Merci aussi à l'équipe projet pour leur travail pédagogique ainsi qu'aux équipes enseignantes.

CALENDRIER DES ACTIONS À VENIR



Ce chantier étant un chantier participatif nous aurons besoin de bonnes volontés pour assurer certains travaux (aides aux plantations et constructions de structures). Nous vous informerons dès la rentrée. Merci par avance.

Notre école évolue pour offrir à nos enfants un lieu d'apprentissage de qualité mais aussi un lieu de vie encore plus agréable, s'adaptant au climat de demain, un atout contre la canicule.



Catherine Sarrion, adjointe culture, enfance jeunesse

BUDGET 2025 VOTÉ À L'UNANIMITÉ

Adopté le 27 mars 2025 en conseil municipal à l'unanimité, ce budget 2025, grâce au bon résultat du compte administratif 2024, va nous permettre de continuer les grands projets en cours, d'assurer des dépenses de fonctionnement qui permettent d'offrir un service public de qualité sans augmentation des impôts locaux.

Ce début d'année a été marqué par l'achèvement des travaux de la place d'Antioche ; l'inauguration a eu lieu le 17 mai dernier.

Soutien toujours important pour l'école, aides au financement du voyage scolaire, du séjour ski pour les enfants de l'ALSH et à celui de la désimperméabilisation des cours d'écoles...

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2025 / DÉPENSE

INVESTISSEMENT 3,8 M€ dont :



708 000 €

Rénovation du patrimoine de la commune
(3^{ème} phase restauration de l'Église)

+ 240 000 €

Entretien du patrimoine



750 000 €

Voirie



70 000 €

Place Eudes d'Aquitaine : étude



332 500 €

Groupe scolaire & Aménagements sportifs



150 000 €

Réserves pour acquisitions foncières

LE BUDGET TOTAL DE LA COMMUNE EST DE 12 072 417 €

Le suivi budgétaire du fonctionnement de la commune nous permet de dégager un montant de 2 000 000 € à rajouter à nos recettes d'investissement, ce qui nous permet encore cette année de maintenir un niveau élevé d'investissement, soit plus de 3 800 000 €, sans augmenter la dette.

Soyez assurés cette année encore de toute notre attention au suivi de l'exécution du budget 2025.

FONCTIONNEMENT 2 M€

(HORS CHARGES DU PERSONNEL) dont :



300 000 €

Énergie (EDF, Eau, Chauffage,...)



120 000 €

Alimentation scolaire



160 000 €

Service Incendie



60 000 €

Subventions aux associations



570 000 €

Entretien et maintenance bâtiments



150 000 €

Frais entretien des locaux (dont écoles)



40 000 €

Sécurité surveillance baignade et ronde de nuit

Isabelle Ronté, adjointe finances, CCAS, logement et solidarité

AMÉNAGEMENT

PLACE D'ANTIOCHE...

RETOUR SUR SON INAUGURATION LE 17 MAI 2025



AIRE PIÉTONNE CET ÉTÉ !

Suite au tour de table, lors du dernier Conseil Municipal, les élus ont tous approuvé cette mise en place. En effet, la configuration de la place d'Antioche permet aisément de la rendre piétonne pour les grands week-ends et la très haute saison.

Dés cet été, elle deviendra donc « Aire piétonne » du 10 juillet au 31 août prochain.

L'aire piétonne ne supprime aucun stationnement devant les commerces, pour y accéder : rue de Clos → rue des Villages → rue Basse.

Rappel :

➤ Parking Centre-Bourg (Paradis) à 5 minutes à pied de la place

➤ Parking Clos Faquet accès direct sur la place.



Cyclistes Pied à Terre

Arrêté municipal n°219/2025 : seuls les véhicules d'urgence (Pompiers, SAMU, gendarmerie et police municipale), des concessionnaires réseaux, des Services Techniques et de La Poste sont autorisés à traverser la place.

DES PLAGES PROPRES ET CONVIVIALES



→ BACS À JOUETS

Les **bacs à jouets** sont de retour. Situés aux entrées des plages de Montamer et de la Basse Benaie, ils sont alimentés par les jouets de plage oubliés. Le principe : « je prends, je joue, je remets ». C'est utile pour les enfants suivants et bien mieux que de les jeter.

→ NETTOYAGE SÉLECTIF DES PLAGES

En juillet et août, nous aurons le plaisir de retrouver **Bénédicte, Jérôme et leurs Traits Poitevins Corso et Unesco** qui effectuent le **nettoyage sélectif des plages** de Montamer, Basse Benaie et La Salée. Petits et grands sont invités à les accompagner lors de leurs interventions matinales. Un bon moyen d'allier préservation de la plage, moment ludique et sensibilisation au respect de l'environnement.

- Lundi et jeudi / 7h30 / plage de Montamer
- Mardi et vendredi / 8h30 / plage Basse Benaie
- Mercredi / 8h30 / plage de La Salée

→ PLAGE SANS POUBELLE

Un an après le retrait des poubelles sur les plages, le bilan est très positif et encourageant. Nous poursuivons notre démarche « **plage sans poubelle** ». Les maritais et les estivants se sont engagés efficacement et rapidement dans cette approche responsable de l'environnement.

Philippe Laulanet, adjoint Cadre de vie, Environnement

FUMER SUR LES PLAGES, AUX PARCS DE MONTAMER ET DU PETIT BOIS, OU À PROXIMITÉ DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, SOUS UN ABRIBUS OU DEVANT NOS ÉCOLES EST INTERDIT DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET

Le Décret vient de paraître, il est donc obligatoire de le respecter et des contrôles seront effectués. Nous comptons sur votre sens des responsabilités. Il s'agit de prendre toute conscience de l'impact du tabac sur notre santé, celle des autres mais aussi sur l'environnement. Notre vigilance sera accrue aux abords des écoles, dès la prochaine rentrée scolaire.



VIE LOCALE

TOUS LES COMMERCES, BARS ET RESTAURANTS PLACES DES TILLEULS ET ANTIOCHE VOUS ACCUEILLENT CET ÉTÉ



Mais aussi les marchés et les halles
TOUS LES JOURS DE 8H30 À 13H30

Daniel Vallégeas, adjoint marché

DU CÔTÉ DES SÉNIORS

PROFITEZ DE L'ÉTÉ !

Déplacez-vous en toute liberté



Plan disponible sur le site internet www.cdciledere.fr

L'été aussi déplacez-vous avec la navette gratuite **Respiré** sur toute l'île de Ré à partir des 37 arrêts, répartis sur les 10 communes, dont 6 à Sainte-Marie. N'hésitez plus.

Sans oublier la navette « **transport à la demande** » depuis chez vous du lundi au vendredi : réservation au 05 46 09 20 15.

PATRIMOINE

SOIRÉE ENCHÈRES

Une soirée inédite aura lieu le samedi 13 septembre prochain pour le Patrimoine maritais.

L'association **Ile Art et Culture**, en partenariat avec la commune, prépare des enchères exceptionnelles de 50 œuvres artistiques, peintures, photos, dessins, sculptures,...

Elles seront exposées au public le même jour de 14 heures à 19 heures, salle des Paradis. L'entrée sera gratuite pour cette vente aux enchères qui débutera à 20 heures, orchestrée par un comédien incarnant le rôle de commissaire-priseur. En milieu de soirée, une pause gourmande avec la vente de desserts et boissons proposée aux participants.

Réservation possible au 06 74 53 57 99 ou à info@saintemariedere.fr

Anne pawlak, adjointe Patrimoine



JEUNESSE

UNE SEMAINE INOUBLIABLE POUR NOS JEUNES LORS DE LA CLASSE DE DÉCOUVERTE À CHAMBON



Sous un soleil radieux et dans un cadre naturel exceptionnel, nos élèves ont vécu une expérience enrichissante lors de leur classe de découverte à Chambon. Du 7 au 11 avril, ce séjour a rassemblé 65 enfants issus de nos trois classes : CE2, CM1-CM2 et CM2, dans une ambiance conviviale et sportive.

Cette année, le thème choisi était « L'union fait le sport », un message fort qui a été illustré tout au long de la semaine par des activités variées et passionnantes. Les jeunes ont pu découvrir et pratiquer plusieurs disciplines, telles que l'escalade, le canoë-kayak, le méga-paddle, le pumtrack, la sarbacane, le tir à l'arc, le VTT, ainsi que la spéléologie. Ces activités ont permis à chacun de développer son esprit d'équipe, sa confiance en soi et son goût pour l'aventure.

Un moment fort de cette semaine a été la rencontre avec Julie Chupin, championne paralympique de tir à l'arc, classée 10^{ème} mondiale. Son parcours et ses conseils ont inspiré nos jeunes, leur montrant que la

détermination et la passion peuvent mener loin, quelles que soient les circonstances.

Nous tenons à remercier chaleureusement nos accompagnateurs, Monique, Céline, Simone et Thomas, dont l'engagement et la bienveillance ont grandement contribué au succès de cette aventure.

Cette semaine restera gravée dans la mémoire de nos élèves qui ont pu vivre des moments de partage, de dépassement et de plaisir dans un cadre magnifique. Un grand bravo à tous pour leur enthousiasme et leur esprit sportif !



Catherine Sarrion et Christelle Etienne, déléguées affaires scolaires

Marché des Artistes IAC

Le Marché des artistes de l'association **Ile, Arts & Culture** de Sainte-Marie de Ré a déjà rencontré un vif succès les 1^{er} et 8 juin dernier.

Il reste 2 dates pour découvrir les artistes présents.

Nous vous donnons rendez-vous les 13 juillet et 17 août, Cours des écoles, de 9h à 14h.

Venez nombreux admirer les créations et échanger avec les artistes.



2^{ème} édition des P'tites Guinguettes !

C'est reparti pour une seconde édition des **P'tites Guinguettes de Sainte-Marie**, organisées par **L'Aunis Express** en partenariat avec la commune.

Rendez-vous au Parc de Montamer tous les vendredis soirs à partir de 18h en juillet et août.

Chaque soir, des concerts et de quoi manger et boire.

Suivez le programme sur notre page facebook « commune de Sainte-Marie de Ré » et celle de L'Aunis Express.



Retrouvez tous les événements, animations et expositions, du 15 juin au 30 septembre, dans l'agenda estival, disponible en Mairie, à la Médiathèque, chez les commerçants, les hébergeurs touristiques... de la commune.

Et sur notre site internet www.saintemariedere.fr

Maîtres-nageurs sauveteurs



Professionnels, vigilants et engagés, les maîtres-mots de l'équipe du poste de secours de Montamer !

Les Maîtres-Nageurs sauveteurs du SDIS seront présents pour votre sécurité, du 05 juillet au 31 août 2025 inclus, de 11h à 19h, sur la plage de Montamer.

COUPONS L'EAU

au moustique tigre

Rangez à l'abri de la pluie

Videz l'eau des récipients une fois par semaine, d'avril à novembre

Couvrez les récupérateurs d'eau et les bidons

Ne laissez pas stagner l'eau de pluie

Nettoyez les regards de descente de gouttière

Dengue, Chikungunya, Zika, PROTÉGEONS-NOUS !

Chaque femelle pond environ 200 oeufs, sur les parois de petits récipients. C'est là que nous devons agir...

Partout, supprimez les eaux stagnantes

RECONNAÎTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

- ✓ Il est rayé noir et blanc
- ✓ Il est très petit (5 mm)
- ✓ Sa piqûre est douloureuse
- ✓ Il pique durant la journée (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir la nuit !)

Aedes Albopictus

5mm de long

EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Sainte Marie de Ré Autrement

Suite à notre dernière proposition mise sur la table du conseil municipal concernant la création d'une zone 20 place d'Antioche et d'un énième refus de la majorité, nous nous sommes demandés s'il n'y avait une posture de refus systématique mise en place par la majorité. En replongeant dans nos archives nous avons retrouvé quelques-unes des idées que nous avons avancées. Notre groupe Autrement, installé au sein du conseil municipal en position de minorité, n'est pas un club d'opposants mais un groupe de proposant. Au fil du temps, notre groupe a fait de nombreuses propositions pour la vie quotidienne des Maritais et pour l'accompagnement des grands projets, en voici quelques-unes, malheureusement refusées par la majorité :

- Dans le domaine de la vie quotidienne :**
- Ouvrir l'école de La Noue à la location les mois d'hiver
 - Retarder l'extinction de l'éclairage public
 - Zone Bleue
 - Gratuité de la médiathèque pour les moins de 15 ans
 - Une zone 20 place d'Antioche
 - Ouvrir l'immeuble du 2 rue de république aux associations
 - Des bons d'achat pour soutenir les commerces de proximité
 - Placer une aire de jeux place d'Antioche
 - Conserver un terrain de tennis en libre accès
 - Un boulodrome couvert

- Dans le domaine de la vie démocratique :**
- Une vice-présidence de l'opposition pour la commission des finances
 - Communication des estimations officielles en cas de vente ou d'achat d'un bien public
 - Retransmettre en vidéo les conseils municipaux

- Un maire-adjoint issu de l'opposition
- Une réunion publique sur le projet du village artisanal
- Communication du plan de financement du projet du Fougerou
- Instaurer un budget participatif - Accepté mais jamais déployé
- Installation de panneaux d'affichage libre-Accepté mais en attente depuis 2 ans

Dans le domaine de l'écologie et de l'environnement :

- Une naissance/un arbre
- Des détecteurs automatiques pour réguler l'éclairage
- Création d'un comité consultatif «développement durable»

Grâce à notre détermination et argumentation, il a été mis en place :

- Des ateliers participatifs pour le projet de la Place de l'église
- Un tirage au sort des citoyens voulant participer aux comités consultatifs
- Un débat budgétaire avant le vote du budget
- L'ouverture des Halles d'Antioche le dimanche
- Des composteurs communaux

Malgré un systématisme politique qui fait obstacle aux choix rationnels, nous ne désespérons pas d'être entendus sur de nouvelles propositions.

Dans tous les cas, c'est certain nous continuerons, même minoritaire, d'agir et de proposer dans l'intérêt général des habitants de Sainte-Marie de Ré et ce jusqu'à la fin du mandat.

Le groupe MINORITAIRE
collectifmaritais2020@gmail.com

EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE

Clairement engagés pour Sainte Marie de Ré

Les critiques répétées et systématiques de la Minorité, depuis 5 ans, laissent sans voix ou plus exactement nous interrogent car :

- Argumentaire fragile, peu structuré,
- Non prise en compte des informations données en Conseil,
- Aucune consultation des dossiers en mairie,
- Répétition inlassable des mêmes demandes malgré les réponses apportées,
- Refus systématique de proposer aux « nombreux maritais » qui les alerteraient sur un sujet, de rencontrer maire ou adjoints,
- Refus de toutes confrontations d'idées,
- Facilité à faire d'une situation particulière une généralité,
- Absence de regard collectif,
- Prise de position pour critiquer ou se réapproprier le travail réalisé par la Municipalité,
- ...

Alors, effectivement, il est facile avec une telle attitude de dresser des listes à charge contre la Majorité, en omettant volontairement de vous donner l'ensemble des tenants et aboutissants.

Une façon très personnelle pour la Minorité de concevoir le débat public et l'intérêt général.

Le groupe MAJORITAIRE



MAIRIE DE SAINTE-MARIE DE RÉ

32, rue de la République
17740 Sainte-Marie de Ré
05 46 30 21 24
info@saintemariedere.fr

Site internet saintemariedere.fr
Panneau Pocket



Directrice de la publication : Gisèle Vergnon
Comité de rédaction : Gisèle Vergnon, Nathalie Fruhauf et les élus
Photos : Mairie de Sainte-Marie de Ré, Yann Werdefroy
Réalisation : Nathalie Fruhauf
Impression : IRO // Dépôt Légal n°1135